



2022 : Une Année digitale pour Tables & Auberges de France

Après une année d'interruption due à la pandémie, les adhérents de Tables & Auberges de France se sont retrouvés le 8 novembre pour assister à la 25ème Assemblée générale du mouvement. Cet échange entre passionnés et professionnels du secteur de l'hôtellerie-restauration s'est tenu à Toulouse, berceau des Tables & Auberges depuis 1995.

Le président fondateur Jean LANAU a souligné la visibilité des Tables & Auberges sur le web: «On ne note pas moins de deux millions de pages vues par an». L'accent sera d'ailleurs mis en 2022 sur la communication digitale avec un nouveau site internet et une nouvelle application ergonomique qui mettront en valeur tout le savoir faire et le professionnalisme des membres de Tables & Auberges et qui permettront aux utilisateurs de choisir un établissement en toute confiance.

Autre nouveauté, une nouvelle démarche Eco responsable a vu le jour chez Tables & Auberges sous la mention Toque Verte, les adhérents se verront attribuer une distinction une, deux ou trois « Toque Verte » s'ils répondent à des critères définis en terme d'environnement. Ces critères s'articulent principalement autour des prestations suivantes : la maîtrise de l'énergie et de l'eau, l'approvisionnement, la nutrition, l'entretien, la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire. A noter également le retour du concours du Trophée du petit Déjeuner Gourmand qui s'est tenu pour sa 4ème édition à Paris ce 17 novembre à l'école de Paris des Métiers de la Table et dont la thématique cette année est la « Tartine sucrée ou salée».

A l'issue de l'assemblée générale, le nouveau conseil d'administration a pu élire le nouveau bureau avec la nomination de Nathalie GRENET, en tant que présidente, cette dernière est restauratrice à Villeneuve les Béziers aux «Enfants Terribles» et s'est déclarée très honorée de prendre la suite de Jean LANAU, fondateur du mouvement.

